

# Le Torpilleur 178

..... Le Las



**Localisation :** Pays : France - Ville : Cavalaire  
 Position : Rade de Cavalaire

**Statut de protection :** Parc national de Port-Cros (Aire maritime adjacente)

**Point de départ :**

Hyères-les-Palmiers - La Londe-les-Maures -  
 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou - Cavalaire -  
 Ramatuelle

**Accessibilité :**

- Du bord - En bateau - Site aménagé (bouée)



**Caractéristiques :** Profondeur : 44 mètres  
 Difficultés : Courant faible  
 Intérêts : Site abrité mais épave disloquée



Vue partie centrale © Nicolas BARRAQUE



Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

## Historique et description :

Entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, des centaines de petits bâtiments aux moteurs disproportionnés ont équipé les marines du monde entier. Les torpilleurs français étaient si nombreux qu'ils possédaient uniquement un numéro pour les reconnaître. Le Torpilleur 178 en fait partie. Il mesurait 35 mètres de long pour seulement 3,50 mètres de large. Il pouvait atteindre 23 nœuds. Lancé en 1893 aux Forges et Chantiers de Méditerranée à Gravelle, il est affecté à la Défense Mobile de Toulon de 1893 à 1897, puis à celle de Bizerte. En 1900, il retourne à Toulon, repart à Ajaccio et revient à nouveau à Toulon où il est désarmé et rayé en novembre 1910. Il reste cependant à flot sous le nom du Las, et sert d'annexe à l'école de torpilleurs électriciens jusqu'en 1919.

## Son naufrage :

Il termine sa carrière en servant de but de tir en rade de Cavalaire où il finira par être coulé le 27 novembre 1921. La chaudière et la machinerie avait été retirés au préalable. L'épave est disloquée et se présente en 4 tronçons à peu près intacts mais entrecoupés de parties avachies.



La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.  
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.



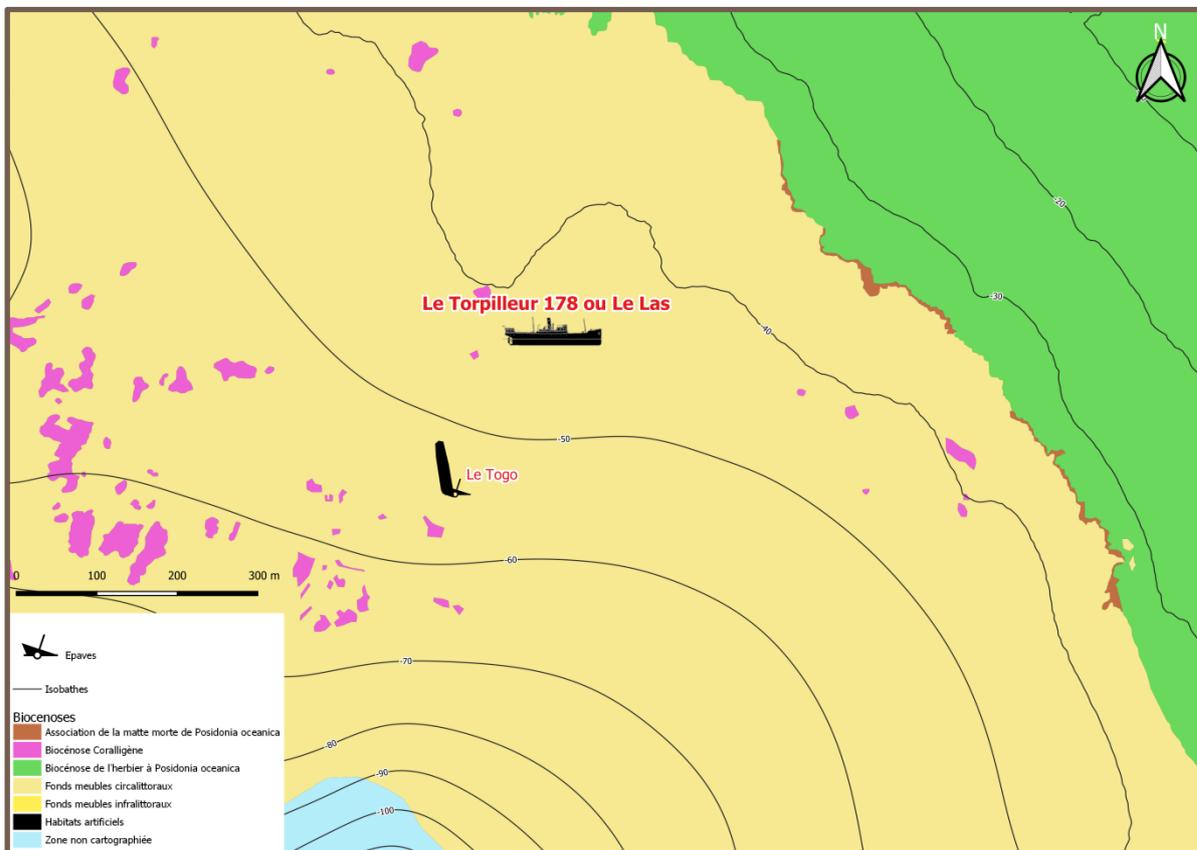
## Environnement et biologie :

L'épave est posée sur un fond de sable et de gravier. On y trouve peu de vie, mais ses tôles sont bien couvertes d'éponges encroûtantes oranges (*Crambe crambe*), et de tubulaires jaunes (*Aplysina sp.*). On y trouve aussi quelques langoustes (*Palinurus elephas*), chapons (*Scorpaena scrofa*) et un banc d'anthias (*Anthias anthias*).



Evitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

## Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte  - Moyenne  - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée  - Randonnée palmée  - Pêche  - Chasse sous-marine



Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY  
- 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON  
- Naufrages en Provence n°3. Jean-Pierre JONCHERAY

Conception et réalisation :     - version avril 2022

La cooperazione al cuore del Mediterraneo - La coopération au cœur de la Méditerranée